

Réf: Dossier 376973

## Avis de constitution

### SOCIETE « SANCAR SARLU »

Siège ABIDJAN ANYAMA AHOUE, Lot 11, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANCAR SARLU »

Objet : - FABRICATION ET VENTE DE BRIQUES, PAVES, AGGLOS, BLOCKS ET TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX PUBLICS

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, financières se rapportant de près ou de loin à l'objet susvisé ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA AHOUE, Lot 11, Ilot 10

Dirigeant(s) M CAN UMIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00529 du 17/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03206/GTCA/RC/2025 du 17/01/2025

